

### Table des matières

• Direction et organisation .....	2
• Comité de surveillance .....	2
• Distribution du revenu net 2010/2011 .....	3
• Politique d'investissement .....	3
• Aperçu .....	4
• Compte de fortune .....	4
• Compte de résultats .....	6
• Inventaire de la fortune .....	7
• Liste des transactions .....	10
• Commissions .....	11
• Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire .....	11
• Office de dépôt .....	11
• Rapport de performance .....	12
• Rapport de l'organe de révision .....	14



Pl. St-François 14  
Case postale 3009  
1001 Lausanne

[www.bcv.ch](http://www.bcv.ch)



Rue du Maupas 2  
Case postale 6249  
1002 Lausanne

[www.gerifonds.com](http://www.gerifonds.com)

## Direction et organisation

---

### Conseil d'administration

Stefan BICHSEL  
Président  
Directeur général, BCV

Christian PELLA  
Vice-président  
Premier conseiller juridique, BCV

Jean-Daniel JAYET  
Membre  
Directeur, BCV

Christian BEYELER  
Membre  
Directeur, GERIFONDS SA

Christian CARRON  
Membre  
Directeur adjoint, GERIFONDS SA

### Société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA  
Case postale 1172, 1001 Lausanne

### Comité de surveillance

Président	Max Roth, BCV
Vice-président	Christian Carron, GERIFONDS
Membres	Alexandre Zannoni, BCV Valentin Burki, BCV Mirco Coccoli, BCV Martin Vlcek, BCV

### Société de direction

GERIFONDS SA  
Rue du Maupas 2, case postale 6249  
1002 Lausanne

Christian BEYELER, directeur  
Christian CARRON, directeur adjoint  
Nicolas BIFFIGER, sous-directeur  
Bertrand GILLABERT, sous-directeur

### Banque dépositaire

BCV, Lausanne

### Distributeurs

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne  
Banque Cantonale de Genève, Genève  
Toutes les autres banques cantonales  
Adler & Co Privatbank SA, Zurich  
Banque Arner SA, Lugano  
Banque Coop SA, Bâle  
Banque Heritage, Genève  
Banque Leumi (Suisse) SA, Zurich  
Banque Pasche SA, Genève  
Banque Piguët Galland & Cie SA, Yverdon-les-Bains  
Banque Privée Espirito Santo SA, Lausanne  
Banque Sal. Oppenheim jr. & Cie (Suisse) SA, Zurich  
Clariden Leu, Zurich  
Cornèr Banque, Lugano  
Crédit Agricole (Suisse) SA, Genève  
Diapason Commodities Management SA, Prilly  
Dynagest SA, Genève  
Hyposwiss Privatbank AG, Zurich  
Hyposwiss Private Bank Genève SA, Genève  
Hypothekbank Lenzburg, Lenzburg  
IFP Fund Management SA, Pully  
InCore Bank SA, Zurich  
Lienhardt & Partner Privatbank Zurich SA, Zurich  
Lloyds TSB Bank Plc, Genève  
NPB Neue Privat Bank SA, Zurich  
PKB Privatbank SA, Lugano  
Privatbank Von Graffenried SA, Berne  
Rahn & Bodmer Co., Zurich  
Swisscanto Asset Management SA, Berne  
Union Bancaire Privée, UBP SA, Genève

### Domiciles de souscription et de paiement

BCV, Lausanne  
Banque Piguët & Cie SA, Yverdon-les-Bains

### Gestion du fonds

GERIFONDS SA a délégué la gestion des compartiments de l'AMC PROFESSIONAL FUND à BCV, département Asset Management, Lausanne.

## Distribution du revenu net 2010/2011

Date ex: 20 juillet 2011

Date de paiement: 25 juillet 2011

AMC PROFESSIONAL FUND	N° de valeur	Coupon n°	Monnaie	Distribution des revenus aux porteurs de parts domiciliés				Fiscalité européenne	
				en Suisse		à l'étranger		TID-CH	TID-UE
				Montant brut	-35 % impôt anticipé	Montant net	Montant brut/net		
AMC Pro Active Swiss A	2445987	4	CHF	1.20	-0.420	0.780	0.780	0.0000	0.0000
AMC Pro Active Swiss B	2445993	4	CHF	1.50	-0.525	0.975	0.975	0.0000	0.0000
AMC Pro Active Swiss C	2445999	5	CHF	1.80	-0.630	1.170	1.170	0.0000	0.0000

## Politique d'investissement

### Rétrospective

Au cours de la période sous revue, l'indice de référence, le SPI Mid & Large, a perdu 2.8%. Les secteurs qui se sont le mieux comportés sont les services à la consommation, les télécommunications et les industries. Par contre, la santé, le pétrole et gaz, et les services aux collectivités sont restés en retrait.

Durant cette période, les biais sectoriels les plus importants ont consisté en une surpondération des biens de consommation et une sous-pondération des financières et de la santé. Les variations de biais sectoriels les plus marquées ont été une diminution de la surpondération des biens de consommation et de la sous-pondération des financières à partir d'août 2010 ainsi qu'une diminution de la surpondération de la santé et une diminution de la sous-pondération de l'industrie d'avril à novembre 2010. A la fin de la période, les biais les plus marqués étaient la surpondération des biens de consommation et la sous-pon-

dération de l'industrie. Durant 2010, les biais sectoriels ont eu tendance à diminuer, mais ce mouvement s'est inversé depuis début 2011.

Le bêta « ex ante » est resté proche de 1 durant toute la période, fluctuant entre 0.95 et 1.05, alors que le tracking error « ex ante » est resté modéré, il a fluctué entre 2.5% et 3.8%.

### Evolution du prix des parts

Sur la période, le fonds AMC Pro Active Swiss a connu une diminution du prix de la part A de CHF 5.48 et une distribution de CHF 0.95, soit une performance totale de -5.00%. Celle de la part B a été de -4.67% et celle de la part C de -4.44%, distributions de juillet 2010 incluses.

BCV Asset Management  
 Situation au 31 mars 2011

<b>Aperçu</b>	<b>Période comptable</b>	<b>Devise des classes</b>	<b>01.04.10 31.03.11</b>	<b>01.04.09 31.03.10</b>	<b>01.04.08 31.03.09</b>	<b>01.04.07 31.03.08</b>
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	consolidée	CHF	50'954'587.17	134'992'098.51	114'483'614.00	144'811'996.53
Portfolio Turnover Rate (PTR)			215.57%	355.44%	927.01%	1'081.89%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe A	CHF	9'024'267.38	16'107'331.03	12'936'366.89	19'605'113.68
Parts en circulation à la fin de la période comptable	classe A		106'775	178'961	196'788	183'239
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe A	CHF	84.52	90.00	65.74	106.99
Distribution par part	classe A	CHF	1.20	0.95	1.10	0.45
Total Expense Ratio (TER)	classe A		1.16%	1.26%	1.19%	1.35%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe B	CHF	10'253'958.42	28'879'287.69	35'152'791.37	41'404'785.20
Parts en circulation à la fin de la période comptable	classe B		120'661	319'276	530'978	384'456
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe B	CHF	84.98	90.45	66.20	107.70
Distribution par part	classe B	CHF	1.50	1.20	1.50	0.70
Total Expense Ratio (TER)	classe B		0.84%	0.95%	0.90%	1.05%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe C	CHF	31'676'361.37	90'005'479.79	66'394'455.74	83'802'097.65
Parts en circulation à la fin de la période comptable	classe C		371'770	991'389	998'209	774'940
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe C	CHF	85.20	90.79	66.51	108.14
Distribution par part	classe C	CHF	1.80	1.50	1.80	0.95
Total Expense Ratio (TER)	classe C		0.56%	0.66%	0.60%	0.74%

Le TER et le PTR ont été calculés conformément à la « Directive pour le calcul et la publication du TER et du PTR de placements collectifs de capitaux » publiée par la Swiss Funds Association SFA le 16 mai 2008.

Les chiffres et indications mentionnés dans ce rapport font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

## Compte de fortune

(Valeurs vénales)

	<b>31.03.11</b>	<b>31.03.10</b>
Avoirs en banque		
à vue	5'807'666.70	150'601.50
Valeurs mobilières		
Actions et autres titres de participation	40'962'558.89	115'472'772.38
Parts d'autres placements collectifs	3'614'618.31	18'706'455.61
Autres actifs	602'296.17	745'038.57
<b>Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>50'987'140.07</b>	<b>135'074'868.06</b>
Autres engagements	-32'552.90	-82'769.55
<b>Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>50'954'587.17</b>	<b>134'992'098.51</b>

Evolution du nombre de parts de la classe A	Période comptable	01.04.10	01.04.09
		31.03.11	31.03.10
Position au début de la période comptable		178'961	196'788
Parts émises		16'150	38'952
Parts rachetées		-88'336	-56'779
<b>Position à la fin de la période comptable</b>		<b>106'775</b>	<b>178'961</b>

Evolution du nombre de parts de la classe B	Période comptable	01.04.10	01.04.09
		31.03.11	31.03.10
Position au début de la période comptable		319'276	530'978
Parts émises		65'524	87'522
Parts rachetées		-264'139	-299'224
<b>Position à la fin de la période comptable</b>		<b>120'661</b>	<b>319'276</b>

Evolution du nombre de parts de la classe C	Période comptable	01.04.10	01.04.09
		31.03.11	31.03.10
Position au début de la période comptable		991'389	998'209
Parts émises		170'887	202'730
Parts rachetées		-790'506	-209'550
<b>Position à la fin de la période comptable</b>		<b>371'770</b>	<b>991'389</b>

#### Variation de la fortune nette du fonds

Fortune nette du fonds au début de la période comptable	134'992'098.51	114'483'614.00
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-2'040'227.65	-2'809'710.00
Solde des mouvements de parts	-73'424'254.66	-18'855'469.44
Résultat total	-8'573'029.03	42'173'663.95
<b>Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>50'954'587.17</b>	<b>134'992'098.51</b>

Compte de résultats	Période comptable	01.04.10	01.04.09
		31.03.11	31.03.10
<b>Revenus</b>			
Revenus des avoirs en banque à vue		869.92	65.93
Revenus des valeurs mobilières			
Actions et autres titres de participations et droits-valeurs		2'506'075.65	2'745'012.51
Actions gratuites		0.00	7'496.72
Parts d'autres placements collectifs		245'919.49	376'308.76
Participation des souscripteurs aux revenus nets coursus		473'635.61	384'989.96
<b>Total des revenus</b>		<b>3'226'500.67</b>	<b>3'513'873.88</b>
<b>Charges</b>			
Intérêts passifs		-24.68	-669.25
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-564'443.50	-970'236.85
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets coursus		-2'106'398.04	-739'692.62
<b>Total des charges</b>		<b>-2'670'866.22</b>	<b>-1'710'598.72</b>
<b>Résultat net</b>		<b>555'634.45</b>	<b>1'803'275.16</b>
Gains et pertes de capital réalisés		4'303'193.28	19'029'143.97
<b>Résultat réalisé</b>		<b>4'858'827.73</b>	<b>20'832'419.13</b>
Gains et pertes de capital non réalisés		-13'431'856.76	21'341'244.82
<b>Résultat total</b>		<b>-8'573'029.03</b>	<b>42'173'663.95</b>
<b>Utilisation du résultat de la classe A</b>			
Résultat net		117'166.73	155'260.09
Report de l'année précédente		64'385.97	79'138.83
<b>Résultat disponible pour être réparti</b>		<b>181'552.70</b>	<b>234'398.92</b>
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		128'130.00	170'012.95
Report à compte nouveau		53'422.70	64'385.97
<b>Total</b>		<b>181'552.70</b>	<b>234'398.92</b>
<b>Utilisation du résultat de la classe B</b>			
Résultat net		104'468.64	264'613.35
Report de l'année précédente		151'491.84	270'009.69
<b>Résultat disponible pour être réparti</b>		<b>255'960.48</b>	<b>534'623.04</b>
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		180'991.50	383'131.20
Report à compte nouveau		74'968.98	151'491.84
<b>Total</b>		<b>255'960.48</b>	<b>534'623.04</b>
<b>Utilisation du résultat de la classe C</b>			
Résultat net		333'999.08	1'383'401.72
Report de l'année précédente		584'961.06	688'642.84
<b>Résultat disponible pour être réparti</b>		<b>918'960.14</b>	<b>2'072'044.56</b>
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		669'186.00	1'487'083.50
Report à compte nouveau		249'774.14	584'961.06
<b>Total</b>		<b>918'960.14</b>	<b>2'072'044.56</b>

## Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>						
<b>Actions et autres titres de participation</b>					<b>40'962'558.89</b>	<b>80.34</b>
CH0048265513	Transocean nom.	44'226	CHF	72.20	3'193'117.20	6.26
<b>Pétrole et gaz</b>					<b>3'193'117.20</b>	<b>6.26</b>
CH0010645932	Givaudan nom.	168	CHF	923.50	155'148.00	0.30
CH0011037469	Syngenta nom.	11'429	CHF	298.50	3'411'556.50	6.70
<b>Matériaux de base</b>					<b>3'566'704.50</b>	<b>7.00</b>
CH0001752309	Georg Fischer nom.	705	CHF	516.50	364'132.50	0.71
CH0002168083	Panalpina Welttransport nom.	2'808	CHF	114.60	321'796.80	0.63
CH0012221716	ABB nom.	54'408	CHF	22.06	1'200'240.48	2.36
CH0024638196	Schindler Holding bp	1'035	CHF	110.40	114'264.00	0.22
CH0025238863	Kuehne + Nagel Intl nom.	793	CHF	128.50	101'900.50	0.20
CH0030170408	Geberit nom.	788	CHF	200.00	157'600.00	0.31
CH0038388911	Sulzer nom.	3'230	CHF	138.40	447'032.00	0.88
<b>Industries</b>					<b>2'706'966.28</b>	<b>5.31</b>
CH0012255151	The Swatch Group	6'831	CHF	406.10	2'774'069.10	5.44
CH0038863350	Nestlé nom.	169'686	CHF	52.65	8'933'967.90	17.53
CH0045039655	Cie Financière Richemont	63'531	CHF	53.05	3'370'319.55	6.61
<b>Biens de consommation</b>					<b>15'078'356.55</b>	<b>29.58</b>
CH0012005267	Novartis nom.	110'068	CHF	49.82	5'483'587.76	10.75
CH0012032048	Roche Holding bj	28'076	CHF	131.20	3'683'571.20	7.22
CH0012549785	Sonova Holding nom.	284	CHF	81.85	23'245.40	0.05
<b>Santé</b>					<b>9'190'404.36</b>	<b>18.02</b>
CH0011075394	Zurich Financial Services nom.	1'746	CHF	257.10	448'896.60	0.88
CH0012138530	Credit Suisse Group nom.	21'698	CHF	39.03	846'872.94	1.66
CH0012332372	Cie Suisse de Réassurances nom.	53'787	CHF	52.55	2'826'506.85	5.54
CH0014852781	Swiss Life Holding nom.	3'058	CHF	151.80	464'204.40	0.91
CH0024899483	UBS nom.	111'092	CHF	16.48	1'830'796.16	3.59
CH0102659627	GAM Holding nom.	26'233	CHF	17.45	457'765.85	0.90
<b>Sociétés financières</b>					<b>6'875'042.80</b>	<b>13.48</b>
CH0012453913	Temenos Group nom.	10'114	CHF	34.80	351'967.20	0.69
<b>Technologie</b>					<b>351'967.20</b>	<b>0.69</b>
<b>Parts d'autres placements collectifs</b>					<b>3'614'618.31</b>	<b>7.09</b>
CH0008899764	CS ETF (CH) ON SMI (R)	33'347	CHF	63.69	2'123'870.43	4.17
CH0019852802	CS ETF (CH) ON SMIM (R)	10'468	CHF	142.41	1'490'747.88	2.92
<b>Sociétés financières</b>					<b>3'614'618.31</b>	<b>7.09</b>
<b>Instrument financiers dérivés</b>					<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
SMI.FUT0611	SWISS MARKET INDEX 06.11	100	CHF	6'260.00	0.00	0.00
<b>Futures</b>					<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Rapport annuel au 31.03.11  
 AMC PROFESSIONAL FUND – AMC Pro Active Swiss  
 Numéro de valeur classe A: 2 445 987  
 Numéro de valeur classe B: 2 445 993  
 Numéro de valeur classe C: 2 445 999  
 Unité de compte du fonds: CHF  
 8

Avoirs en banque à vue	5'807'666.70	11.39
Actions et autres titres de participation	40'962'558.89	80.34
Parts d'autres placements collectifs	3'614'618.31	7.09
Autres actifs	602'296.17	1.18
<b>Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>50'987'140.07</b>	<b>100.00</b>
Autres engagements	-32'552.90	
<b>Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>50'954'587.17</b>	

### Informations supplémentaires

Dérivés:

Commitment I

Risque augmentant l'engagement	Genre d'instrument	Désignation	Echéance	Taille du contrat	Monnaie	Montant / Quantité	Cours / Strike	Risque de fluctuation de cours des actions		Risque du marché		Risque de crédit		Risque de change	
								CHF	5)	CHF	5)	CHF	5)	CHF	5)
	FI	SWISS MARKET INDEX	17.06.11	10	CHF	100	6'357.55	6'357'550.00	12.48	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Total</b>								6'357'550.00	12.48	0.00	0.00	0.00	0.00	6'357'550.00	12.48

Total réduisant l'engagement 0.00

Genre d'instrument FI (Futures indices) OI (Options indices) DT (Devises à terme)  
 FT (Futures taux) OA (Options actions) WA (Warrants actions)

Valeurs mobilières prêtées pour une durée illimitée à la date du bilan : 0.00

Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan : 0.00

Montant du compte prévu pour être réinvesti : 0.00

Indication sur les Soft Commission Agreements : La direction du fonds n'a conclu aucune convention dite de « soft commissions ».

Rapport annuel au 31.03.11  
 AMC PROFESSIONAL FUND – AMC Pro Active Swiss  
 Numéro de valeur classe A:  
 Numéro de valeur classe B:  
 Numéro de valeur classe C:  
 Unité de compte du fonds:

2 445 987  
 2 445 993  
 2 445 999  
 CHF  
 9

Les explications des légendes se trouvent à la fin du rapport.

Rapport annuel au 31.03.11	
AMC PROFESSIONAL FUND – AMC Pro Active Swiss	
Numéro de valeur classe A:	2 445 987
Numéro de valeur classe B:	2 445 993
Numéro de valeur classe C:	2 445 999
Unité de compte du fonds:	CHF
	10

## Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 2)	Ventes 3)
<b>Positions ouvertes à la fin de la période comptable</b>			
<b>Actions et autres titres de participation</b>			
CH0001752309	Georg Fischer nom.	705	823
CH0002168083	Panalpina Welttransport nom.	3'017	1'555
CH0010645932	Givaudan nom.		890
CH0011037469	Syngenta nom.	11'429	
CH0011075394	Zurich Financial Services nom.	33'190	70'899
CH0012005267	Novartis nom.	32'485	371'933
CH0012032048	Roche Holding bj	7'683	57'681
CH0012138530	Crédit Suisse Group nom.		40'421
CH0012221716	ABB nom.	8'000	65'370
CH0012255151	The Swatch Group	2'338	15'004
CH0012332372	Cie Suisse de Réassurances nom.	53'787	68
CH0012453913	Temenos Group nom.	10'114	11'797
CH0012549785	Sonova Holding nom.		7'121
CH0014852781	Swiss Life Holding nom.	6'058	40'746
CH0024638196	Schindler Holding bp	3'215	9'089
CH0024899483	UBS nom.	314'281	402'760
CH0025238863	Kuehne + Nagel Intl nom.		6'576
CH0030170408	Geberit nom.		4'987
CH0038388911	Sulzer nom.	1'910	1'667
CH0038863350	Nestlé nom.	224'228	500'877
CH0045039655	Cie Financière Richemont	16'000	151'044
CH0048265513	Transocean nom.	44'226	
CH0102659627	GAM Holding nom.	44'562	44'070
<b>Parts d'autres placements collectifs</b>			
CH0008899764	CS ETF (CH) ON SMI (R)	422'200	648'690
CH0019852802	CS ETF (CH) ON SMIM (R)	19'912	16'160
<b>Futures</b>			
SMI.FUT0611	SWISS MARKET INDEX 06.11	104	4

ISIN	Désignation	Achats 2)	Ventes 3)
<b>Positions fermées en cours de période comptable</b>			
<b>Actions et autres titres de participation</b>			
CH0000587979	Sika		293
CH0002497458	SGS nom.	3'520	3'520
CH0008038389	Swiss Prime Site nom.	4'000	4'000
CH0008742519	Swisscom nom.	5'533	5'533
CH0009002962	Barry Callebaut nom.	350	532
CH0010570759	Lindt & Spruengli nom.		14
CH0010570767	Lindt & Spruengli bp		115
CH0011432447	Basilea Pharmaceutica nom.		738
CH0012138605	Adecco nom.	98'124	98'124
CH0012142631	Clariant nom.	12'887	52'206
CH0012255144	The Swatch Group nom.	3'951	12'448
CH0012271687	Helvetia Holding nom.		530
CH0012280076	Straumann Holding nom.		1'475
CH0012410517	Baloise-Holding nom.		6'830
CH0013841017	Lonza Group nom.	37'185	37'185
CH0014786500	Valiant Holding nom.		2'072
CH0015536466	Galenica nom.	718	1'321
CH0018294154	PSP Swiss Property nom.	4'039	8'413
CH0021783391	Pargesa Holding		3'673
CH0022268228	EFG International nom.		2'588
CH0025751329	Logitech Intl nom.		23'015
CH0027752242	Petroplus Holdings nom.		10'364
CH0037851646	Nobel Biocare Holding nom.		16'398
CH0043238366	Aryzta nom.		10'604
CH0102484968	Julius Baer Gruppe nom.	96'668	96'668
CH0108503795	Meyer Burger Technology nom.	11'743	11'743
<b>Parts d'autres placements collectifs</b>			
CH0017142719	UBS-ETF SMI Fund	93'000	93'000
<b>Futures</b>			
SMI.FUT0910	SWISS MARKET INDEX 09.10	60	60
SMI.FUT1210	SWISS MARKET INDEX 12.10	105	105
SMI.FUT0311	SWISS MARKET INDEX 03.11	154	154

1) Arrondi ou non selon le contrat de fonds en vigueur à la date de clôture

2) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

3) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

4) Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions

5) En pour-cent de la fortune nette du fonds

## Commissions

AMC PROFESSIONAL FUND	Commission d'émission en faveur des distributeurs	Indemnité de rachat pour frais accessoires	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée
– AMC Pro Active Swiss A	max. 1.75%	aucune	1.20%
– AMC Pro Active Swiss B	max. 1.75%	0.10%	0.90%
– AMC Pro Active Swiss C	max. 1.75%	0.10%	0.60%

La direction du fonds peut verser des indemnités de distribution aux distributeurs et partenaires de distribution (distributeurs autorisés, directions de fonds, banques, négociants en valeurs mobilières, compagnies d'assurances, gestionnaires de fortune, partenaires de distribution plaçant les parts du fonds exclusivement auprès d'investisseurs institutionnels dont la trésorerie est gérée à titre professionnel).

La direction du fonds peut, en outre, accorder des rétrocessions directement aux investisseurs institutionnels détenant des parts des compartiments du fonds pour des tiers d'un point de vue économique (compagnies d'assurances-vie, caisses de pensions et autres institutions de prévoyance, fondations de placement, directions et sociétés suisses de fonds, directions et sociétés étrangères de fonds, sociétés d'investissement).

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximal des commissions de gestion des fonds cibles est de 3%.

## Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe précédent.

Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire de la part d'une classe d'un compartiment résulte de la quote-part à la valeur vénale de la fortune du compartiment revenant à la classe en question, réduite d'éventuels engagements du compartiment attribués à cette classe, divisée par le nombre de parts en circulation de cette même classe. La valeur nette d'inventaire par part est arrondie à deux décimales.

## Office de dépôt

SIX SIS SA, Zurich

## Rapport de performance

		2006 depuis le 15 fév.	2007	2008	2009	2010	2011 jusqu'au 31 mars
Performance en CHF							
Rendement total net pondéré du composite	%	15.14	6.09	-36.48	13.39	4.05	-2.61
Performance nette:							
classe A (depuis le 15.02.2006)	%	14.66	5.62	-36.76	12.90	3.58	-2.71
classe B (depuis le 15.02.2006)	%	15.00	5.92	-36.56	13.24	3.94	-2.64
classe C (depuis le 15.02.2006)	%	15.28	6.26	-36.38	13.57	4.21	-2.57
Nom de l'indice (voir note 4) Rendement de l'indice en CHF SPI Swiss Performance Index (jusqu'au 30.11.2008) SPI Mid & Large Cap. (depuis le 01.12.2008)	%	16.86	-0.05	-34.08	23.24	3.76	-0.00
Fortune nette du fonds	mio CHF	140.8	161.9	123.4	126.2	52.4	51.0
En % du total de la firme	%	2.47	2.85	2.63	2.09	0.79	0.71
Fortune totale de la firme	mio CHF	5'710.7	5'685.1	4'686.0	6'037.3	6'591.6	7'162.1
Mesures externes de risque							
- Corrélation		0.93	0.92	0.97	0.93	0.98	0.98
- Volatilité	%	14.92	15.85	30.16	19.00	14.53	6.44
- Risque actif (tracking error)	%	5.58	6.41	8.56	6.98	3.03	1.35
- Bêta		1.08	0.97	0.88	0.92	0.99	1.02
- Ratio de Sharpe		1.06	0.23	-1.29	0.68	0.27	-1.58
- Taux de placement hors risque	%	1.5114	2.4750	2.4987	0.3928	0.19	0.2374

### Notes

1. La fréquence de calcul de la performance de l'indice est journalière.
2. Aucun effet de levier significatif n'existe dans les fonds de la firme.
3. Pourcentage du fonds investi dans des régions non couvertes par l'indice: non significatif.
4. **Nouvel indice de référence depuis le 01.12.2008: SPI Mid & Large Cap.**  
Ce changement a pour but de mettre l'indice de référence en adéquation avec l'univers d'investissement du fonds.  
Les deux indices ont été chaînés pour continuer à montrer l'historique des performances.
5. Performance nette pondérée: produit des performances nettes de chaque classe, pondéré par leur fortune respective.
6. La société de direction a délégué la gestion de ce compartiment de l'AMC PROFESSIONAL FUND à BCV Asset Management, Lausanne.
7. La dispersion présentée est la différence de performance des classes entre les plus hautes et les plus basses.

## Méthodologie

---

1. Les titres sont évalués au cours du marché, en date de comptabilisation.
2. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire (VNI) des fonds en tenant compte de la distribution.
3. La fréquence de calcul de la performance des fonds est la même que celle de la VNI.
4. La performance est calculée frais de gestion et d'opérations déduits.
5. Les rendements sont chaînés géométriquement (méthode « time-weighted return »).
6. Les mesures de risque présentées (volatilité et ratio de Sharpe) sont calculées sur l'année en cours. En cas de changement de fréquence en cours d'année de la série analysée, les mesures sont calculées comme la moyenne des différentes sous-séries annualisées.
7. Corrélation: corrélation entre la performance du fonds et celle de son indice.
8. Volatilité: écart-type annualisé de la série de rendements.
9. Tracking error: écart-type annualisé de la différence de la performance du fonds et de son indice.
10. Bêta: pente résultante d'une régression linéaire entre la performance du fonds et celle de son indice.
11. Ratio de Sharpe: moyenne des rendements annualisés du fonds moins le taux sans risque divisé par la volatilité de la performance du fonds.
12. Annualisation de l'écart-type: multiplication par la racine de 250 pour une série journalière, 52 pour une série hebdomadaire et 12 pour une série mensuelle.
13. Les frais et commissions d'émission ou de rachat des parts ne sont pas pris en compte dans le calcul de performance.
14. Les impôts anticipés récupérables sur les revenus des placements sont provisionnés à la date ex.
15. Des informations complémentaires sur les politiques de calcul et de présentation des performances sont disponibles sur demande.
16. Les taux et répartitions des commissions forfaitaires de gestion sont mentionnés plus haut dans le rapport.
17. La date de création du composite correspond toujours à la date de création de la première classe lancée.

## Rapport abrégé de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs au Conseil d'administration de la société de direction de fonds sur les comptes annuels de l'AMC PROFESSIONAL FUND

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du fonds de placement AMC PROFESSIONAL FUND composé des compartiments suivants :

- **AMC Pro Swiss Franc Bonds**
- **AMC Pro International Bonds**
- **AMC Pro CHF Foreign Bonds**
- **AMC Pro Swiss Equity**
- **AMC Pro Europe Equity**
- **AMC Pro US Equity**
- **AMC Pro Japac**
- **AMC Pro Active Swiss**
- **AMC Pro Active Europe**
- **AMC Pro Active US**
- **AMC Pro Active World ex US & Western Europe**
- **AMC Pro VMS Swiss**
- **AMC Pro VMS Europe**
- **AMC Pro VMS US**

et comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) pour l'exercice arrêté au 31 mars 2011.

### *Responsabilité du Conseil d'administration de la société de direction de fonds*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus, incombe au Conseil d'administration de la société de direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### *Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons

effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 mars 2011 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus.

### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et à l'art. 127 LPCC ainsi que celles régissant l'indépendance (art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

PricewaterhouseCoopers SA

Simona Terranova  
*Expert-réviseur*  
*Auditeur responsable*

Jean-Sébastien Lassonde

Lausanne, le 20 juillet 2011